



COMPTE-RENDU GTP FHP

du 16 décembre 2025

Lors de ce GTP, l'ordre du jour a porté simultanément sur (1) la négociation relative au dialogue social et (2) le dossier « *prévoyance* ». Dans le cadre des échanges, la partie patronale a présenté des éléments laissant entrevoir une possible évolution du régime de prévoyance, avec un risque de hausse des cotisations salariales, alors même que la contribution des salarié-e-s est aujourd'hui fixée par la convention collective à 0,96% du salaire brut mensuel.

La délégation CGT a rappelé sa position : il n'est pas acceptable de conduire en parallèle une négociation sur le dialogue social tout en ouvrant, dans le même temps, un chantier prévoyance susceptible de dégrader la situation des salarié-e-s (hausse de cotisations, baisse de garanties, ou logique de « *contreparties* »).

La CGT refuse toute approche consistant à « *mettre en balance* » des avancées en matière de dialogue social avec des reculs ou des incertitudes sur la prévoyance.

En conséquence, et conformément à cette position, la CGT n'a formulé aucune proposition sur le volet « *dialogue social* » lors de ce GTP.